



CREATERRA
Partenaire de votre Patrimoine

Panta Rhei

Rien n'est permanent sauf le changement

Citation

« *Change is inevitable. Change is constant.* »

Benjamin Disraeli (1804 -1881)

Janvier 2021, n°73 - Trimestriel

Editorial

Technologies de rupture (« disruptive technologies ») ou améliorations technologiques ?

Chers clients, chers amis, chers lecteurs,

Je tiens d'abord, au nom de toute l'équipe de CREATERRA, à vous présenter ainsi qu'à vos êtres chers nos meilleurs vœux pour cette année 2021. Les sacrifices consentis en 2020 pour circonscrire la pandémie nous feront certainement apprécier encore plus les moments privilégiés avec nos proches. La lumière est au bout du tunnel ...

2020 restera longtemps gravée dans nos mémoires comme une année exceptionnelle à plusieurs titres. La planète s'est fait surprendre par la rapidité de la propagation de ce maudit virus, à quelques exceptions près. Une crise économique sans précédent s'en est suivie sans parvenir à saper le moral des investisseurs financiers au-delà de quelques semaines. Les dégâts dans certains secteurs mettront du temps à être résorbés mais la résilience des marchés s'est avérée impressionnante et son ampleur totalement inattendue. Au soutien illimité des banques centrales et des états s'est ajouté le formidable enthousiasme généré par les « miracles » réalisés (et à venir) de la science et des nouvelles technologies. Le génie humain, porteur de grands espoirs, a réalisé l'impossible en concevant, en un temps record, plusieurs vaccins annoncés comme sûrs et très prometteurs. Les nouvelles technologies digitales ont permis à une bonne partie de l'économie de fonctionner presque normalement. A tel point que de nombreux consommateurs (professionnels et particuliers) ont rapidement réussi à franchir le pas et démultiplié l'usage des applications digitales et virtuelles dans leur vie quotidienne. Sans la pandémie, l'intégration de ces nouvelles technologies aurait sans doute pris beaucoup plus de temps pour s'imposer.

La digitalisation de nombreuses activités commerciales et humaines constitue-t-elle une rupture technologique ou un simple progrès technique de plus? En clair, les nouvelles technologies vont-elles remplacer les approches en

vigueur jusqu'à présent, modifier définitivement nos habitudes de consommation dans de nombreux domaines et influencer notre mode de vie? Quelques exemples de technologies de rupture:

- le moteur à combustion interne en remplacement du cheval;
- la photographie numérique qui détrône la photographie argentique;
- les verres progressifs Varilux bien plus commodes que les verres à double foyer de Benjamin Franklin!

Même si les technologies et les modèles « anciens » vont probablement subsister de nombreuses années à côté des nouvelles, le mouvement semble irréversible. Les applications bancaires « fintech » permettant en quelques secondes d'accéder à ses comptes, d'instruire des virements ou des opérations de bourse depuis son ordinateur ou son smartphone sont devenues pour beaucoup d'entre nous un jeu d'enfant. Cette mutation a (malheureusement) contribué à réduire le nombre d'agences bancaires.

La télé-médecine permet de consulter son médecin à distance et offre pour toute une série d'affections une solution très pratique (médecins éloignés géographiquement, difficulté de se déplacer comme lors du premier confinement). Des robots chirurgicaux de la société « Intuitive Surgical » permettent même à des chirurgiens par exemple situés aux Etats-Unis de participer à des interventions avec leurs collègues basés à Paris. La technique du « blockchain » à la base de la création des cryptomonnaies comme le Bitcoin permet au moyen d'algorithmes complexes de rendre impossible la fraude et la falsification de documents en rendant toute modification visible par l'ensemble des utilisateurs. La certification de documents par des notaires deviendra ainsi un jour obsolète; la technologie du blockchain apportant bien plus de sécurité (absence d'erreur humaine

Dans ce numéro :

Economies - Marchés -
Stratégie : les tendances 2

Asset allocation 3

Investment school 3

Indices 4

voire de falsification). Les vidéoconférences professionnelles et grand public ont connu une progression fulgurante durant la pandémie (qui ne connaît pas « Zoom » aujourd'hui?). Le commerce en ligne a permis aux consommateurs de continuer à avoir accès à la plupart de leurs produits préférés malgré la fermeture temporaire de très nombreux commerces « physiques ».

La digitalisation de nombreux pans de l'économie soulève toutefois plusieurs questions qui me semblent essentielles: comment intégrer ces nouvelles approches sans altérer la qualité de nos relations sociales, comment procéder pour ne pas laisser sur le bord de la route de nombreuses personnes âgées en panique face à ces changements ainsi

que des populations défavorisées? Ne faut-il pas prévoir un accompagnement au changement et l'inclure par exemple dans les prestations de la sécurité sociale? De plus, cela permettrait de créer de nouveaux emplois. Le confinement nous a démontré à quel point nous avons tous besoin du contact physique avec nos proches.

J'en profite pour rappeler que chez CREATERRA, le maintien de relations de proximité et privilégiées avec nos clients est essentiel et le restera. Profiter du progrès technologique n'a de sens que si ce n'est pas au détriment de la qualité de notre vie et du bonheur de nos proches.

Charles BOK
Administrateur délégué

Economies - Marchés - Stratégie : les tendances

Comme souligné dans l'éditorial, l'année 2020 restera longtemps gravée dans nos mémoires et dans les livres d'histoire. Elle se termine avec beaucoup de soulagement pour la plupart d'entre nous. Apparue en Chine fin 2019, le coronavirus a complètement bouleversé nos vies. Dès mars, la plupart des pays du globe ont entamé un premier confinement strict entraînant une baisse subite de l'économie (récession « stay at home »). Ce qui a provoqué une chute violente des marchés boursiers atteignant jusqu'à plus de 35%.

Se rappelant les leçons de 2008, les banques centrales et les Etats sont intervenus très rapidement pour faire face à cette tempête inédite: baisse de taux, rachat d'obligations, plans de relance,... Ces programmes gigantesques d'assouplissement monétaire et de relances budgétaires ont permis aux marchés financiers de relever la tête et récupérer une partie importante de leurs pertes après quelques semaines malgré les immenses dégâts économiques du confinement. Ce sont principalement les valeurs digitales et « stay at home » qui ont le mieux résisté à la correction et qui se sont redressées en premier.

Peu avant l'été, les mesures de confinement ont été fortement allégées suite à la diminution des infections. La fin de la première vague et les annonces de bénéfices supérieurs aux attentes durant le deuxième trimestre ont dopé l'optimisme des investisseurs et permis aux bourses de continuer leur remontée. Les politiques monétaires ultra-accommodantes et les politiques budgétaires très expansionnistes ont également soutenu les marchés malgré des valorisations atteignant des niveaux élevés.

En septembre, les investisseurs sont un peu revenus les pieds sur terre avec l'apparition de la deuxième vague de la pandémie et l'approche des élections américaines. Les marchés ont ainsi reculé pour effacer une partie des gains engrangés depuis les plus bas atteints en mars.

Le dernier trimestre de l'année a été marqué par le deuxième confinement, l'annonce de bonnes nouvelles par plusieurs sociétés pharmaceutiques quant à l'efficacité de leurs vaccins contre le Covid-19 et les élections américaines. 2020 n'étant décidément pas une année comme les autres, ce scrutin

est également sorti de l'ordinaire avec un Donald Trump refusant les résultats avec la mauvaise foi qu'on lui connaît.

Les élections américaines ont finalement eu moins d'influence que prévu sur les marchés financiers. La victoire de Joe Biden et les accusations de fraudes massives, dénoncées sans la moindre preuve par le clan Trump, n'ont fort heureusement pas effrayé les bourses. Le fait que les républicains garderont probablement le contrôle du Sénat a rassuré les opérateurs. En effet, la nouvelle administration ne pourra probablement pas mettre en œuvre une hausse de l'impôt des sociétés.

Les annonces sur les vaccins ont provoqué en novembre une hausse importante des marchés couplée à une forte rotation sectorielle (voir Investment school en page 3). Le secteur « value » (énergie, financier, industriel,...), qui avait beaucoup souffert depuis le début de l'année, a fortement rebondi au détriment du secteur digital et « stay at home »; l'arrivée prochaine des vaccins ravivant l'espoir d'un retour à une vie normale dans les prochains mois.

Mi-décembre, la Banque centrale européenne (BCE) a renforcé son soutien à l'économie en annonçant l'augmentation de 500 milliards d'euros ainsi que la prolongation jusqu'en mars 2022 de son programme d'urgence face à la pandémie. En outre, l'Union européenne est parvenue, après de longues négociations, à débloquent un plan massif de relance post-Covid. De l'autre côté de l'Atlantique, démocrates et républicains ont réussi à trouver un accord pour voter un nouveau plan de soutien à l'économie d'un montant d'environ 900 milliards de dollars.

La partie de poker (« deal » ou « no deal ») du Brexit n'a pas gâché la fête malgré des négociations parfois très tendues. Fort heureusement, l'Union européenne et le Royaume-Uni sont parvenus à sceller un accord sur leurs futures relations commerciales à la veille de Noël, soit sept jours seulement avant la sortie effective du Royaume-Uni du bloc européen.

Du côté des devises, nous avons assisté à un affaiblissement du dollar US en 2020 (-8,94%). Cette baisse pèsera malheureusement sur les exportations européennes vers le pays de l'oncle Sam. Quant à l'or, le métal jaune a confirmé

son statut de valeur refuge en temps de crise (+25,12% en 2020).

Les mesures prises par les gouvernements et les banques centrales devraient être suffisantes pour sortir l'économie de l'impasse et restaurer la confiance en 2021. Il semble que nous soyons enfin sur le point de sortir du tunnel avec l'arrivée des vaccins. Mais il faudra du temps avant un déploiement en quantité suffisante. Le vaccin ne devrait être disponible en large quantité qu'à partir du milieu de 2021 et les campagnes de vaccination nécessiteront une organisation logistique sans faille.

2021 devrait être marquée par une reprise forte de la consommation.

En outre, grâce à la politique accommodante des banques centrales, les taux d'intérêt négatifs devraient également continuer de soutenir le marché haussier en 2021.

Nous ne prévoyons d'ailleurs pas de véritable hausse des taux avant 2023 pour la Fed (Réserve Fédérale américaine) et avant fin 2025 pour la BCE, avec des taux qui peineront à être attractifs pour les investisseurs.

Pour les années suivantes, l'inflation pourrait remonter le bout de son nez en raison de la hausse de la masse monétaire la plus importante de la Seconde Guerre mondiale.

On retiendra en tout cas la spectaculaire résilience des marchés financiers cette année; particulièrement aux Etats-Unis.

Comme quoi, le pire n'est jamais certain ...

Qui aurait parié mi-mars 2020 que les indices boursiers américains établiraient de nouveaux records et que l'Europe récupérerait presque toutes ses pertes ?

Asset allocation préconisé pour un investisseur MEDIUM en EUR

Allocation d'actifs		Exposition devises	
Total actions individuelles et fonds actions (immobilier inclus)	48%	EUR	85%
actions européennes	24%	USD	12%
actions américaines	20%	Autres	3%
actions émergentes + Japon	4%		
Obligations et fonds obligataires	33%		
Fonds alternatifs	6%		
Divers (Or et autres matières premières)	5%		
Liquidités	8%		
	100%		100%

Lignes directrices de notre politique-maison. Pour de multiples raisons, des différences, parfois substantielles, peuvent exister entre plusieurs portefeuilles. Clôture de rédaction le 04/01/2021.

Fabien PLANCO
Senior Wealth Manager

Charles BOK
Administrateur délégué

Investment School: la rotation sectorielle

L'économie est en constante évolution. Au cours d'un cycle économique, elle traverse différentes phases où l'activité est plus ou moins importante. Dans chacune de ces phases, les conditions économiques (inflation, taux d'intérêts, politique fiscale, ...) seront différentes et pourront avantager certains secteurs par rapport à d'autres.

En effet, tous les secteurs ne se comportent pas de la même manière en temps de crise ou en phase d'expansion de l'économie; certains sont cycliques (dépendants de la conjoncture) et d'autres non. Chaque secteur a une sensibilité différente face à l'évolution de l'économie.

De manière intuitive, nous pouvons comprendre que certaines dépenses telles que celles liées à l'alimentation sont peu ou pas compressibles et jouiront d'une certaine stabilité tout au long du cycle économique tandis que d'autres sont liées à la vigueur de la consommation et au sentiment de richesse comme l'achat d'une nouvelle voiture ou aller au restaurant. Une rotation sectorielle s'opère au moment où les investisseurs perçoivent un changement de phase à court ou moyen terme.

Pour prendre l'exemple le plus récent, début novembre, plusieurs sociétés ont annoncé la découverte d'un vaccin contre le Covid à quelques jours d'intervalle. La réaction du marché ne s'est pas fait attendre avec des mouvements de rattrapage rapides pour les valeurs qui devraient bénéficier de la fin de la pandémie tandis que d'autres comme les plateformes de visioconférences corrigeaient après avoir atteint des sommets grâce à la pandémie.

Dans la pratique, les rotations sectorielles engendrent souvent des mouvements de marchés abruptes et désordonnés. Il n'est pas rare de voir certains titres s'écrouler ou s'envoler de manière injustifiée. Ces mouvements peuvent également être de courte durée et se retourner à court terme.

Par exemple, au cours de la rotation de novembre, nous avons assisté à une envolée des actions du secteur de l'aviation alors qu'il semble improbable que le trafic aérien revienne à la normale à moyen terme.

Raphaël Vulfs
Portfolio Manager

Indices

EQUITIES	2020 Q4	2020 YTD
EURO STOXX 50	11,24%	-5,14%
STOXX Europe 600	10,51%	-4,04%
CAC 40 (Paris)	15,57%	-7,14%
BEL 20 (Brussels)	11,93%	-8,46%
S&P 500 (New York)	11,69%	16,26%
NASDAQ (New York)	15,41%	43,64%
NIKKEI 225 (Tokyo)	18,37%	16,01%

BONDS	2020 Q4	2020 YTD
Bloomberg Barclays EuroAgg Total Return Index	1,26%	4,05%
Bloomberg Barclays US Aggregate Total Return Index	0,67%	7,51%
Bloomberg Barclays EM USD Aggregate Total Return Index	4,50%	6,52%

COMMODITIES (in USD)	Gold	Silver	Oil (WTI)	Bloomberg Agriculture
As at 31/12/20	1.898,36	26,40	48,52	48,01
As at 31/12/19	1.517,27	17,85	61,06	41,38
%	25,12%	47,89%	-20,54%	16,03%

CURRENCIES	USD	GBP	CHF	JPY
As at 31/12/20	1,2216	0,8937	1,0812	126,18
As at 31/12/19	1,1213	0,8459	1,0856	121,7700
%	-8,94%	-5,65%	0,40%	-3,62%

CREATERRA SA

est une société de gestion indépendante agréée et contrôlée par les autorités luxembourgeoises et belges (Commission de Surveillance du Secteur Financier – Banque Nationale de Belgique). N'hésitez pas à consulter notre site www.createrra.com ou à prendre contact avec nos collaborateurs pour une information détaillée (gestion de portefeuille, choix d'une banque dépositaire, planification et structuration de patrimoine). Si vous avez une demande concernant le traitement de vos données personnelles, vous trouverez les formulaires disponibles sur notre site sécurisé 'www.createrra.com', onglet 'RGPD'.

Belgique

66 rue du Tabellion, 1050 Bruxelles
Tel +32 (0)2 346 26 76 - Fax +32 (0)2 346 10 45

Luxembourg

6 rue d'Arlon, 8399 Windhof
Tél +352/45 16 36 1 - Fax +352/45 16 38

www.createrra.com

